

RAPPORT N° 00/4-37
au Conseil Municipal

OBJET

DM 2/ 2000
SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS

Lors du vote du Budget Primitif 2000, la ventilation de la totalité de la subvention aux diverses associations culturelles, sportives et de jeunes de la Ville n'avait pu être soumise à votre examen, la totalité du programme d'actions de certaines d'entre-elles n'étant pas déterminé à ce moment-là.

Les associations répertoriées ci-après ayant présenté leur programme d'actions, je vous demande de m'autoriser à verser des subventions à leur profit, conformément aux indications portées dans le tableau qui suit.

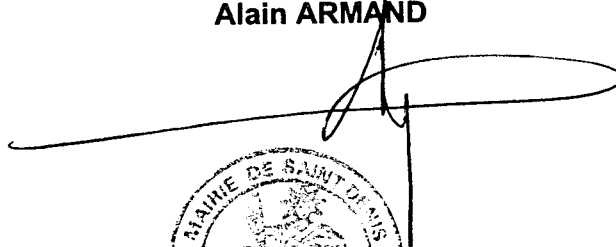
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
65	6574		SECTEUR ANIMATION	
		025	Association Maison Quartier Barachois	20 000
		025	Association Quartier Hyacinthe/Carambole	20 000
		025	Association Quartier Bancoule	20 000
		025	Association Quartier Bory Saint-Vincent	20 000
		025	Association Quartier Quatre Chemin	20 000
		025	Association Quartier Azalée	20 000
		025	Association Quartier Pavadé	- 20 000
		025	Subventions diverses	- 100 000
				Total SECTEUR ANIMATION
65	6574		SECTEUR CULTURE	
		313	Foyer des Jeunes de Joinville	88 000
		30	Association Saranghi	15 000
		30	Université de La Réunion	30 000
		311	Association Cyklon'n	10 000
		30	Association Arcadams	100 000
		025	Subventions diverses	- 243 000
				Total SECTEUR CULTURE
65	6574		SECTEUR JEUNESSE	
		40	CASE de Primat	66 000
		40	Subventions diverses	- 66 000
		Total SECTEUR JEUNESSE	0	

Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
65	6574		SECTEUR SPORT	
		40	Vélo Club de Saint-Denis	6 750
		40	Saint-Denis Ecole de Foot Association	15 000
		40	Sporting Club du Chaudron (Foot)	19 900
		40	Association Diony Gym Réunion	6 750
		40	Foyer des Jeunes de Joinville	30 000
		40	HBC Saint-Denis	30 000
		40	Hockey Club de Bourbon	- 6 000
		40	ASCUR (Association Sport et Culture de l'Université de La Réunion)	8 550
		40	Association Jeunes des Camélias	9 300
		40	Association Pétanque Montgaillard	- 2 500
		40	Square Capagorry Club Réunion	5 000
		40	Association Sporting Club du Chaudron	6 000
		40	Tae Kwon Do Club Réunion	- 1 500
		40	Tennis Club Municipal de Champ-Fleuri	3 300
		40	Association Triathlon Club du Butor	3 500
		40	Triathlon Club Sportif de Saint-Denis	1 400
		40	Subventions diverses	- 135 450
			Total SECTEUR SPORT	0

TOTAL GENERAL 0

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**




REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

- 5 JUIL. 2000

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

**DELIBERATION N° 00/4-37
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 23 juin 2000**

OBJET

**DM 2/ 2000
SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 00/4-37 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Monique ROYE, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Culture/ Animation/ Sports/ Ecoles, et Entreprise Municipale/ Finances ;

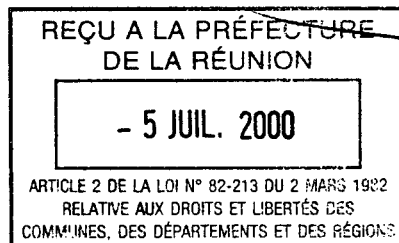
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(3 abstentions, dont 1 vote par procuration)**

Autorise la Maire à procéder à la Décision Modificative n° 2/ 2000 au Budget principal de la Commune, conformément aux indications portées dans le tableau joint en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 29 JUIN 2000

**Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND**



DM 2/ 2000
SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS

Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
65	6574		SECTEUR ANIMATION	
		025	Association Maison Quartier Barachois	20 000
		025	Association Quartier Hyacinthe/Carambole	20 000
		025	Association Quartier Bancoule	20 000
		025	Association Quartier Bory Saint-Vincent	20 000
		025	Association Quartier Quatre Chemin	20 000
		025	Association Quartier Azalée	20 000
		025	Association Quartier Pavadé	- 20 000
		025	Subventions diverses	- 100 000
			Total SECTEUR ANIMATION	0
65	6574		SECTEUR CULTURE	
		313	Foyer des Jeunes de Joinville	88 000
		30	Association Saranghi	15 000
		30	Université de La Réunion	30 000
		311	Association Cyklon'n	10 000
		30	Association Arcadams	100 000
		025	Subventions diverses	- 243 000
			Total SECTEUR CULTURE	0
65	6574		SECTEUR JEUNESSE	
		40	Case de Primat	66 000
		40	Subventions diverses	- 66 000
			Total SECTEUR JEUNESSE	0
65	6574		SECTEUR SPORT	
		40	Vélo Club de Saint-Denis	6 750
		40	Saint Denis Ecole de Foot Association	15 000
		40	Sporting Club du Chaudron (Foot)	19 900
		40	Association Diony Gym Réunion	6 750
		40	Foyer des Jeunes de Joinville	30 000
		40	HBC Saint-Denis	30 000
		40	Hockey Club de Bourbon	- 6 000
		40	ASCUR (Association Sport et Culture de l'Université de La Réunion)	8 550
		40	Association Jeunes des Camélias	9 300
		40	Association Pétanque Montgaillard	- 2 500
		40	Square Capagorry Club Réunion	5 000
		40	Association Sporting Club du Chaudron	6 000
		40	Tae Kwon Do Club Réunion	- 1 500
		40	Tennis Club Municipal de Champ-Fleuri	3 300
		40	Association Triathlon Club du Butor	3 500
		40	Triathlon Club Sportif de Saint-Denis	1 400
		40	Subventions diverses	- 135 450
			TOTAL GENERAL	0

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 23 juin 2000
et annexé à la Délibération n° 00/4-37

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND

